

CODHA

CODHA – un nouveau quartier écologique

A moins de 1,5 km de la gare et de la vieille ville de Nyon, la CODHA Coopérative de l'habitat associatif (Cooha) va construire un quartier écologique, de conception durable et à mixité sociale. Au total, 130 logements, des locaux communautaires, surfaces artisanales et un garage souterrain seront construits en trois corps de bâtiment; ces équipements sont partiellement subventionnés et seront loués à des conditions abordables. La commune a également prescrit la mise à disposition d'un local de quartier. Le mix des logements est largement conçu et va de logements de 2,5 à 5,5 pièces, ainsi que de pièces modulaires jusqu'aux logements de type «cluster».

En 2010, la Cooha a obtenu de la ville de Nyon l'attribution du contrat de droit de superficie. Avec le canton de Vaud, un concours d'architecture international a été lancé en 2013, qui a vu la victoire du bureau d'architectes lausannois Ferra & Zornboulakis, avec son projet «Zinzolin». Enfin, en octobre 2017, la demande de permis de construire a été déposée. En 2014 déjà, le Fonds de solidarité avait apporté son soutien à l'ambitieux projet de construction, dont les coûts se montent à 59 millions de francs au bas mot, par un prêt transitoire de 650 000 francs.



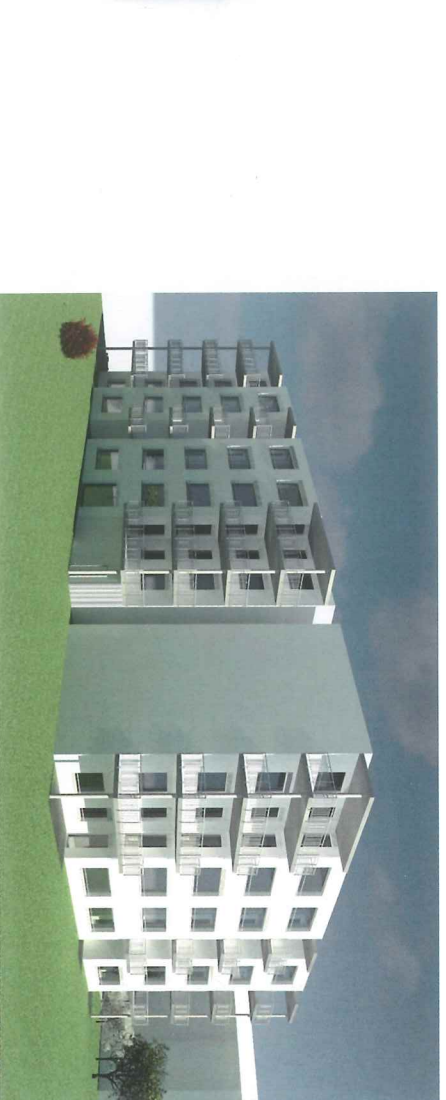
Coopérative d'habitation Nouveau Comté

En 2017, le Fonds a reçu une nouvelle demande de prêt de 1 300 000 francs pour la nouvelle construction. Le Conseil de Fondation a accédé à cette demande en décembre, mais à la condition que le prêt transitoire soit imputé sur le nouveau prêt à long terme.

Le début des travaux est prévu pour l'été 2018 et, deux ans plus tard, les premiers logements devraient être disponibles. Il y a déjà 80 logements sur 130 qui sont réservés!

Coopérative d'habitation Nouveau Comté – projet multigénérationnel à Château-d'Éx

La Coopérative d'habitation Nouveau Comté est encore très jeune puisqu'elle a été créée voici trois ans à Château-d'Éx. La commune est située dans le Pays d'Enhaut, à près de 1000 mètres d'altitude, dans le canton de Vaud. Les quelques 3500 habitants vivent surtout des recettes du tourisme et de l'agriculture. Mais les prix des logements ont également augmenté à cause du tourisme, ce qui les rend d'autant plus difficiles à financer pour les indigènes. Afin de pouvoir proposer à long terme des logements abordables, la commune s'est décidée en 2012 à fonder une coopérative d'habitation d'utilité



Société coopérative immobilière du cartel syndical

publique, à laquelle elle remet du terrain en droit de superficie, à des conditions avantageuses.

Dans un immeuble locatif de type chalet, douze logements et un local communautaire seront créés. Les logements seront loués à des indigènes de modestes conditions économiques, à des loyers se situant au bas mot 20 % au-dessous de ceux du marché. En raison de ces conditions avantageuses, mais aussi de la localisation des immeubles en campagne, le financement bancaire représente toujours davantage de difficultés pour ces projets de construction d'utilité publique: c'est en tout cas ce que nous avons constaté de plus en plus ces derniers temps.

Le Fonds de solidarité soutien le projet de logements par un prêt de 120 000 francs.

Société coopérative immobilière du cartel syndical – nécessité de logements pour seniors avec centre d'accueil de jour et cabinet médical

La Société coopérative immobilière du cartel syndical a été fondée au début des années 60 et compte 113 logements dans quatre immeubles locatifs sis à l'intérieur et aux alentours de Delémont. L'origine du

capital de la coopérative est largement répartie. Il provient principalement des locataires, mais des particuliers, associations, syndicats locaux, communes et villes ont également souscrit des parts au capital. Le conseil communal de Courrendlin a constaté qu'il n'y avait pas suffisamment, dans la commune, de logements sans barrières architecturales, pour les seniors. Elle a donc contacté la coopérative afin de construire urgemment les logements nécessaires pour eux, à proximité de la maison de retraite de la commune. En outre, un centre d'accueil de jour pour personnes âgées ainsi qu'un cabinet médical fait partie du projet de nouvelle construction. Le programme de logements prévoit 24 deux et trois pièces, répartis en deux immeubles locatifs de cinq étages, construits au standard Minergie. Pour la réalisation du projet, la commune met à disposition de la coopérative le terrain sous forme de droit de superficie, elle participe également au capital social.

Il n'y a pas, dans le canton du Jura, de législation sur l'habitat d'utilité publique et, par conséquent, il n'existe pas non plus d'aide financière à cet effet, et c'est pourquoi le financement de projets de logements d'utilité publique y est toujours un casse-tête. Le Fonds de solidarité a alloué à la Société coopérative immobilière du cartel syndical un prêt d'un montant de 240 000 francs.